

22 janvier 2019

Unique en France, le Master 2 « *Finances des Collectivités Territoriales et des Groupements* » de l'université de Bourgogne forme les experts en finances locales de demain. Pour soutenir les maires ruraux confrontés à un environnement financier complexe, la vingtaine d'étudiants du master organise une journée pour répondre à leurs questions. Le mardi 26 février prochain, les élus des municipalités de moins de 900 habitants inscrits pourront aborder les finances et la fiscalité.

Créé il y a bientôt 15 ans, le Master 2 « *Finances des Collectivités Territoriales et des Groupements* », FCTG, a fait ses preuves. Seul diplôme BAC + 5 de France à aborder en profondeur la stratégie financière des collectivités, il garantit une insertion professionnelle à la vingtaine d'étudiants qui le compose avec un



Contact :

Journée d'information destinée aux maires ruraux

Mardi 26 février de 8h00 à 12h00 et de 12h45 à 17h

Salle du conseil droit (Au RDC à gauche dans le hall central de l'université droit-lettres)

Inscription préalable par mail à l'adresse suivante. Les inscriptions seront retenues dans l'ordre de réception :

m2fctg@gmail.com

Renseignements :

Mathilde CERIGNAT : 06 24 67 02 32

Louis MATHEVET : 06 69 33 47 50



nombre d'offres d'emploi proposé toujours largement supérieur à leur nombre. Patrice RAYMOND, directeur et fondateur du Master, Maître de conférence en droit public à l'Université de Bourgogne, précise les fondements de la formation. « *Le master permet de former les experts de la finance et de la fiscalité des collectivités. Il est ouvert aux étudiants en formation initiale et aux fonctionnaires territoriaux en formation continue.* » Directeur des finances dans les territoires, consultant dans les cabinets de conseil, expert financier bancaire délégué aux collectivités ou encore responsable des finances dans le milieu hospitalier sont autant de carrières auxquelles peuvent prétendre les étudiants du Master 2 FCTG. « *Le diplôme est tout autant sollicité par les étudiants que par les collectivités qui vont les recruter car elles ont besoin d'une expertise pour s'adapter à leur environnement financier.* »

Une journée pour conseiller

Si les grandes communes peuvent s'appuyer sur les compétences d'un directeur des finances, les plus petites n'ont pas les moyens de les engager. Pour répondre à ce déficit de connaissances, le Master 2 FCTG organise la première journée de conseils destinée aux élus ruraux. « *Moi-même adjoint dans une mairie de petite taille, je vois la complexité et la technicité de la finance et de fiscalité, particulièrement difficile à appréhender pour un maire qui ne serait pas initié.* »

Le mardi 26 février prochain, à partir de 8h00, dans la salle du conseil droit de l'université de Bourgogne, les étudiants du master ont donc décidé de leur venir en aide. Les maires des communes de moins de 900 habitants, préalablement inscrits, pourront échanger avec des étudiants pendant un créneau d'une trentaine de minutes. Les questions autour des emprunts, de l'équilibre budgétaire, de la préparation d'un budget, de son contenu, de la taxe d'habitation, les relations financières entre la commune et l'intercommunalité ou encore de la loi de finance 2019 et l'évolution des dotations et les marges de manœuvre devraient être au cœur des discussions entre élus et étudiants. « *Ces étudiants sont formés pour répondre à ces questions. En s'inscrivant pour choisir leur créneau horaire, les maires pourront mentionner les sujets qu'ils veulent aborder et envoyer des documents préalables s'ils le souhaitent afin que les étudiants puissent préparer une réponse plus pertinente dans le temps imparti.* »

Devant la complexité de l'environnement auquel doivent faire face les maires, les étudiants et leur responsable veulent ainsi apporter une information spécialisée. « *Il n'y a pas d'accompagnement simple et clair dans ce domaine, laissant souvent seuls les élus dans la gestion de leur budget.* » A l'issue des entretiens, les responsables des collectivités devraient repartir avec des indications et des pistes de réflexion pour leur commune. Pour l'université, cette journée unique permettra de s'ouvrir encore à son environnement tout en aidant les territoires mais aussi de présenter l'expertise de ses étudiants. « *Ils sont ravis de pouvoir aider les élus qui en ont vraiment besoin. C'est aussi un moyen pour eux de rencontrer leurs futurs interlocuteurs et partenaires.* » Le 26 février s'annonce comme une journée gagnant-gagnant pour les étudiants et les élus ruraux dans l'intérêt général des territoires de Côte-d'Or.

Journée d'information destinée aux maires ruraux

Mardi 26 février de 8h00 à 12h00 et de 12h45 à 17h

Salle du conseil droit (Au RDC à gauche dans le hall central de l'université droit-lettres)

Inscription préalable par mail à l'adresse suivante. Les inscriptions seront retenues dans l'ordre de réception :

m2fctg@gmail.com

Renseignements :

